

Acapella est un bureau d'étude acoustique indépendant **reconnu par les services de l'état**

Les 8 éoliennes projetées sont de marque VESTAS type V112 - 3,45 MW (112 mètres de diamètre de rotor, 3,45 MW de puissance nominale et 94 mètres de hauteur de moyeu)

Les risques de dépassement des émergences réglementaires donc de non-respect de la réglementation, sont globalement faibles sauf pour le point 3 où ils sont probables en période nocturne. Dans ce cas, un plan de bridage a été proposé et permettrait de réduire ces risques. Le plan de bridage proposé n'est pas un plan de bridage à mettre en place dans l'absolu, à la mise en service du parc éolien : il permet plutôt de donner des tendances de moyens compensatoires possibles. Si en cas de contrôle sur site, il est avéré qu'une ou plusieurs machines engendrent un dépassement d'émergence, un plan de bridage sera alors programmé et appliqué par la société d'exploitation.